

MOZAMBIQUE

Visite d'une délégation d'Amnesty International

Index AI : AFR 41/002/2004

ÉFAI

Jeudi 1^{er} avril 2004

ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

Des représentants d'Amnesty International se rendront au Mozambique en avril 2004 pour y participer à une série d'ateliers.

Ces ateliers, organisés en collaboration avec des organisations non-gouvernementales du Mozambique, visent à favoriser la prise de conscience de ce que sont les droits humains et à offrir une formation aux personnes chargés de veiller au respect de ces droits.

La section portugaise d'Amnesty International, en collaboration avec CIVITAS, une organisation portugaise non-gouvernementale de défense des droits humains, organisera une série d'ateliers à Maputo et Nampula. Ceux-ci seront destinés à certains groupes d'intérêt spécifiques, notamment des étudiants de tous niveaux, des enseignants, des journalistes et des avocats. Le programme sera élaboré en tenant compte du rôle spécifique joué par chaque groupe dans la promotion et le respect des droits humains fondamentaux.

Un atelier séparé proposera une formation aux représentants des organisations non-gouvernementales de défense des droits humains du nord du Mozambique ; il visera à leur apprendre comment mener des actions de surveillance sur le terrain et produire des rapports précis et impartiaux sur les violations constatées. Cet atelier, qui se déroulera à la Faculté de droit de l'université catholique du Mozambique de Nampula, est proposé par la section néerlandaise d'Amnesty International. Des membres du secrétariat international d'Amnesty International à Londres figureront parmi les médiateurs ; ils profiteront de leur séjour pour se renseigner sur la situation actuelle des droits humains au Mozambique.

Cette série d'ateliers s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle impulsion donnée au travail d'Amnesty International. Au cours de ces dernières années, l'organisation a élargi

son horizon et inclut à son programme les droits économiques, sociaux et culturels. Auparavant, tout en défendant l'universalité de tous les droits, l'organisation se concentrait principalement sur certains droits civils et politiques. L'approche actuelle, plus globale, implique un élargissement des réseaux de contacts ainsi que des échanges d'idées entre entités nationales et internationales, notamment au niveau des institutions de l'État et de la société civile qui jouent un rôle particulier dans la protection et la promotion des droits humains. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>